

Cette réforme : c'est non !

**Enseignements
Pratiques
Interdisciplinaires
E.P.I. : quoi encore !?**



Entre 2 et 3h en 5/4/3



Les heures sont prises sur la discipline



L'horaire disciplinaire devient la variable d'ajustement

Thèmes et pratiques fixés par le ministère



Liberté pédagogique niée : une réalisation concrète imposée



Péda du projet = confusion sur les attentes réelles en terme de savoirs

Organisation et contenus définis localement



Fin de l'ambition d'égalité scolaire sur le territoire national.

Le chef aux manettes avec le conseil pédagogique et le C.A.

Les profs, eux-mêmes, ne décident ni de faire un E.P.I. ni de son volume horaire

Au moins 2 enseignants se partagent un EPI



Aucun temps de concertation prévu = surcharge de travail

L'autonomie est un leurre : elle renvoie à la culpabilisation des acteurs locaux sur des problèmes nationaux identiques.

Cette réforme, c'est le renoncement à l'Education Nationale.